



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2010.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2010, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

• Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

• Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

TABLEAU DES COMPOSANTS GROUPE BMCI

NATURE DU COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT		POIDS DU COMPOSANT
	EN ANNÉES		
Gros œuvre	60		50 %
Façade	30		15 %
IGT	20		20 %
Agencement	10		15 %

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures. La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Selon la norme IAS 19, le Groupe BMCI comptabilise les cotisations de la période en charges d'exploitation, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel au cours de l'exercice.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles de travail font l'objet de provisions évaluées sur la base de modèles actuariels.

Concernant le régime multi-employeurs « CMIM », qui constitue un plan à prestations définies offrant des avantages postérieurs à l'emploi, le groupe BMCI ne provisionne pas les éventuels déficits attendus de ce régime du fait de la difficulté à ce stade d'estimer leur montant d'une manière fiable et de le répartir entre les différents membres. Il est donc comptabilisé comme un régime à cotisations définies conformément aux dispositions d'IAS 19 ».

Le Groupe BMCI a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels directement en résultat.

Méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation appliquée par la BMCI est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service. Cette méthode est déroulée en étapes :

- Une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles ;
- Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BMCI bénéficie des services de ses employés ;

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont :

- Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation ;
- Le taux d'augmentation des salaires ;
- Le taux de sortie des bénéficiaires ;
- L'âge et les modalités de départ à la retraite ;
- La probabilité à l'âge actuel d'atteindre l'âge de la retraite.

DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.



Au 30 juin 2010, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

ACTIFS FINANCIERS : PRÊTS ET CRÉANCES

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués, ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalable à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

• Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BMCI, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Ces données historiques sont ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté des comptes. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

CRÉDITS HORS MARCHÉ

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des

conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

ACTIFS FINANCIERS : TITRES

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transactions),
 - les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.
- Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM)

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

Titres du portefeuille « Prêts et créances »

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeune promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

• Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

CONTRAT DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.



Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 juin 2010, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques»
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	TOP		
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI CRÉDIT CONSO	Crédit à la consommation	IG	51,00 %	51,00 %
BMCI LEASING	Leasing	IG	72,03 %	72,03 %
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34 %	33,34 %
BMCI FINANCE	Banque d'affaire	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI GESTION	Gestion d'actif	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI FONDS	Gestion d'actif	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI BOURSE	Intermédiation boursière	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI ASSURANCE	Courtage d'assurance	IG	100,00 %	100,00 %
IMMOBILIÈRE SIDI MAAROUF	Société immobilière	IG	100,00 %	100,00 %

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI de crédit à la consommation (BCC), BMCI leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe BMCI est soumis au respect de la réglementation prudentielle prescrite par Bank Al-Maghrib (la banque centrale du Maroc), il s'agit notamment du ratio de solvabilité et de division des risques.

Le ratio de solvabilité du Groupe, conformément à la circulaire N° 25/G/2006, est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel.

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément à la circulaire N° 24/G/2006 de Bank Al-Maghrib. Ils sont répartis en trois catégories (les fonds propres de base, les fonds propres

complémentaires et les fonds propres sur-complémentaires) desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions.

FONCTION ET STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamentale de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

• Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

- **Contrôles de 2^e niveau** : la Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^e niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques.

- **Contrôles de 3^e niveau** : le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

• Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque.



Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

• Risques de Marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.

- Un contrôle de 2^e niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journalier retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

- Un suivi fonctionnel de 3^e niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position (Short// Long) et des Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

La GEaR est un modèle de simulation de pertes maximales développé en utilisant une simulation Monte Carlo à intervalle de confiance de 99 %.

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance, une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) et une limite en VaR Titres dite PV01. En effet, la principale source du risque de taux dans l'activité de trading est la couverture de la jambe MAD pour les opérations forward et le financement de la trésorerie de la banque à travers les Prêts/ Emprunts de cash et les repos.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations/Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Visés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Trésorier, au Responsable Salle des Marchés, puis à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VAR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

• Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers,
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Atténuer la variabilité des résultats,

- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme.
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.

Risque de taux

Deux types de risque de taux d'intérêt sont distingués :

- Les risques de taux d'intérêt structurel liés aux opérations clientèle regroupés dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt structurel liés au Book Fonds Propres.

Les analyses ALM ont vocation à couvrir les risques de taux d'intérêt structurels de ces deux périmètres.

Ces derniers peuvent découler d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes. Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) sont définies par bande d'échéance pour chaque book. Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Risque de liquidité

Mensuellement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition de l'Institution en termes de risque de taux et de liquidité
 - le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
 - la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
 - le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.
- Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

• Risques opérationnels :

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques internationales, notamment celles du Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif. De même, les recommandations de Bank Al Maghrib, diffusées en août 2007, ont permis de conforter les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels.

Sur le plan organisationnel et de gouvernance, la fonction de maîtrise des risques opérationnels, créée en 2004, est rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008. Cette entité rapporte directement au Président du Directoire. Ce dernier préside le comité de coordination du contrôle interne trimestriel qui examine l'ensemble des travaux, les plans d'actions du pôle risque opérationnel, les pertes historiques et potentielles par processus et par nature d'incident (catégories bâloises). Disposant des ressources et outils adéquats, le Groupe BMCI a mis en place un dispositif de remontée des incidents impliquant l'ensemble des entités opérationnelles et régi par un processus de certification, afin d'attester de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.

De plus, dans le cadre du périmètre AMA (Approche de Mesure Avancée) du Groupe BNP Paribas, la méthodologie adoptée par le Groupe BMCI pour l'analyse des risques potentiels repose sur les points suivants :

- L'identification des processus clés auxquels sont associés des scénarii de risques majeurs ;
- L'analyse qualitative des incidents potentiels de risques opérationnels par le biais de l'identification des causes possibles, l'évaluation des contrôles existants et de leurs impacts, et la description des effets (conséquences de l'incident).
- L'approche quantitative à travers l'estimation d'une fréquence de survenance et d'une sévérité des risques potentiels (en équivalent financier).

Cette démarche a permis de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels. Parallèlement, le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont abouti à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.



ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire consolidée fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 7 030 109 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 483 026 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2010, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a reçu, au cours du premier semestre 2010, un avis de vérification fiscale relatif aux exercices 2006 à 2009 inclus. Cette vérification est toujours en cours à la date d'émission de notre attestation et ses éventuels impacts sur les états financiers ne peuvent à ce stade être déterminés.

Casablanca, le 23 septembre 2010

JPC AUDIT SARL,
Membre du réseau international
PricewaterhouseCoopers

Leïla Sijelmassi
Associée

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Masnaoui

Kamal Mokdad
Associé

BILAN ACTIF IFRS	En milliers de DH	
	30/06/10	31/12/09
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 942 083	2 955 127
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	2 078 768	3 660 951
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	2 468 210	1 605 943
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 144 277	3 208 032
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	52 515 994	51 589 955
ECART DE RÉÉVALUATION ACTIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PLACEMENTS DÉTENU JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE		
ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE	256 445	14 375
ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	43 084	34 877
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS	385 644	407 890
ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	11 222	6 190
IMMEUBLES DE PLACEMENT	21 950	16 721
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 300 397	1 261 204
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 528	114 070
ECARTS D'ACQUISITION		
TOTAL ACTIF IFRS	66 289 601	64 875 335

COMPTE DE RÉSULTATS IFRS	En milliers de DH	
	30/06/10	30/06/09
Intérêts et produits assimilés	1 620 380	1 632 398
Intérêts et charges assimilés	503 426	612 810
MARGE D'INTERÊT	1 116 954	1 019 588
Commissions perçues	197 182	197 810
Commissions servies	15 454	15 652
MARGE SUR COMMISSIONS	181 728	182 158
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	135 212	114 933
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2 187	22 689
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ	137 398	137 622
Produits des autres activités	19 701	12 302
Charges des autres activités	45 932	50 586
PRODUIT NET BANCAIRE	1 409 849	1 301 084
Charges générales d'exploitation	491 189	443 896
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	61 714	59 230
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	856 947	797 958
Coût du risque	105 142	52 547
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	751 805	745 411
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5 031	-3 064
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	756 836	742 347
Impôts sur les bénéfices	273 810	278 519
RÉSULTAT NET	483 026	463 828
Résultat hors groupe	9 172	14 049
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	473 854	449 779
Résultat par action (en dirham)	36	36
Résultat dilué par action (en dirham)		

BILAN PASSIF IFRS	En milliers de DH	
	30/06/10	31/12/09
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	75 207	22 252
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 643 749	7 896 889
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	43 046 313	41 320 864
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 945 550	6 337 749
ECART DE RÉÉVALUATION PASSIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PASSIFS D'IMPÔT COURANT	276 670	68 402
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	121 103	108 532
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS	2 007 247	1 790 603
DETTES LIÉES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	143 653	133 969
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES		
CAPITAL ET RÉSERVES LIÉES	4 560 775	4 556 346
RÉSERVES CONSOLIDÉES	1 971 240	1 865 038
• Part du groupe	1 876 541	1 778 850
• Part des minoritaires	94 699	86 188
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS, PART DU GROUPE	15 068	2 194
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	483 026	772 497
• Part du groupe	473 854	747 270
• Part des minoritaires	9 172	25 227
PASSIF IFRS	66 289 601	64 875 335
CAPITAUX PROPRES	7 030 109	7 196 075
• Part du groupe	6 926 238	7 084 660
• Part des intérêts minoritaires	103 871	111 415

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	En milliers de DH	
	30/06/10	30/06/09
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	756 836	742 347
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	61 714	59 230
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	105 582	52 547
+/- Dotations nettes aux provisions	9 684	-1 880
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	5 031	-3 064
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-85 585	-175 790
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET		
AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	96 426	-68 956
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-972 540	2 101 006
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	698 154	-4 572 751
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	401 107	-779 632
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	238 890	577 880
- Impôts versés	-310 809	-215 840
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	54 802	-2 889 337
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	908 064	-2 215 946
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-10 063	6 129
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-5 229	359
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-108 365	-72 035
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-123 657	-65 547
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-667 071	-468 628
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-667 071	-468 628
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-844
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	117 336	-2 750 965
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 935 775	5 751 442
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 955 127	5 712 625
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-19 352	38 817
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 053 111	3 000 477
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 942 083	3 494 084
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	111 028	-493 607
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	117 336	-2 750 965



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH							TOTAL
	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 283 592	2 979 392		2 267 036	-9 194	6 520 826	104 075	6 624 900
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2008 CORRIGÉS		2 979 392		2 267 036	-9 194	6 520 826	104 075	6 624 900
Opérations sur capital	44 292	274 614				318 906		318 906
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres	-46 056							-46 056
Dividendes				-449 257		-449 257	-17 887	-467 144
Autres		20 512		-37 849		-17 337		-17 337
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009				747 270		747 270	25 227	772 498
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 388	11 388		11 388
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				-1 080		-1 080		-1 080
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				-1 080	11 388	10 308		10 308
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2009	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009 corrigés		3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Opérations sur capital								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-650 353		-650 353	-16 717	-667 070
Autres		4 429		-4 429				
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2010				473 854		473 854	9 172	483 027
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					12 874	12 874		12 874
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				5 203		5 203		5 203
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				5 203	12 874	18 077		18 077
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2010	1 281 828	3 278 947		2 350 395	15 068	6 926 238	103 871	7 030 109

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30/06/10	30/06/09
RÉSULTAT NET	483 026	463 828
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	15 068	4 590
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	15 068	4 590
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	498 094	468 418
Part du groupe	488 922	454 369
Part des minoritaires	9 172	14 049

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	En milliers de DH	
	30/06/10	31/12/09
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	2 468 210	1 605 943
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉS	2 244 605	1 382 925
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	22 025	39 285
• Titres cotés	17 887	36 428
• Titres non cotés	4 138	2 857
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	76 771	68 238
• Titres cotés	34 057	25 870
• Titres non cotés	42 714	42 369
TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS	124 808	115 493
TOTAL DES TITRES DISPONIBLE À LA VENTE	2 468 210	1 605 943

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	30/06/10			31/12/09		
	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES
Effets publics et valeurs assimilées	2 244 605	10 487	2 089	1 382 925	6 491	616
Obligations et autres titres à revenu fixe	22 025	1 090	25	39 285	-	228
Actions et autres titres à revenu variable	76 771	12 899	43	68 238	4 149	-
Titres de participation non consolidés	124 808	329	-	115 493	313	7 066
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	2 468 210	24 806	2 157	1 605 943	10 953	7 910
Total gains et pertes latents	-	24 806	2 157	-	10 953	7 910
Impôts différés	-	8 233	652	-	3 776	2 927
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	16 573	1 505	-	7 177	4 983
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE À LA VENTE NETS PART GROUPE		16 573	1 505		7 177	4 983

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

	30/06/10				31/12/09			
	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL
ACTIF FINANCIERS								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	2 078 768			2 078 768	3 660 951			3 660 951
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIF FINANCIERS								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	75 207			75 207	22 252			22 252
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	En milliers de DH						
	31/12/09	VARIATION PÉRIMÈTRE	ACQUISITIONS	CESSIONS ET ÉCHÉANCES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	30/06/10
Valeur brute	19 718		5 627				25 345
Amortissements et provisions	2 997					398	3 395
VALEUR NETTE AU BILAN	16 721		5 627			-398	21 950



IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/09			30/06/10		
	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE
Terrains et constructions	1 100 228	203 466	896 762	1 120 230	219 007	901 223
Equip. Mobilier, installation	562 007	451 621	110 386	579 236	465 534	113 702
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	609 285	355 229	254 056	660 336	374 864	285 472
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 271 520	1 010 316	1 261 204	2 359 802	1 059 405	1 300 397
Logiciels informatiques acquis	182 248	141 418	40 830	192 206	151 118	41 088
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	73 240	0	73 240	80 440	0	80 440
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	255 488	141 418	114 070	272 646	151 118	121 528

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	30/06/10	31/12/09
ETABLISSEMENTS DE CRÉDITS	4 144 277	3 208 032
Comptes et prêts	1 824 227	937 525
Valeurs reçues en pension	9 440	7 693
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	2 288 772	2 249 824
Total en principal	4 122 439	3 195 042
Créances rattachées	21 838	12 990
Provisions	-	-
Valeur nette	4 144 277	3 208 032
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 563 507	4 203 686
Comptes ordinaires	116 490	73 861
Comptes et avances à terme	4 447 017	4 129 825
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	30/06/10	31/12/09
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	48 118 235	47 280 627
Créances commerciales	11 838 748	11 499 786
Autres concours à la clientèle	28 611 143	28 860 852
Valeurs reçues en pension	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	9 689 330	8 890 325
Total en principal	50 139 221	49 250 962
Créances rattachées	199 467	177 555
Provisions	2 220 453	2 147 890
Valeur nette	48 118 235	47 280 627
OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL	4 397 759	4 309 328
Crédit-bail immobilier	1 502 009	1 431 471
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 830 032	2 855 662
Total en principal	4 332 041	4 287 133
Créances rattachées	242 340	195 682
Provisions	176 622	173 487
Valeur nette	4 397 759	4 309 328

TOTAL 52 515 994 51 589 955

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	30/06/10	31/12/09
ETABLISSEMENTS DE CRÉDITS	7 643 749	7 896 889
Comptes et emprunts	7 404 443	6 539 843
Valeurs données en pension	130 000	1 201 712
Total en principal	7 534 443	7 741 555
Dettes rattachées	109 306	155 335
Valeur au bilan	7 643 749	7 896 889
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 682 899	4 519 425
Comptes ordinaires créditeurs	152 416	234 187
Comptes et avances à terme	4 530 483	4 285 238
Dettes rattachées	0	0

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	30/06/10	31/12/09
Comptes ordinaires créditeurs	23 388 910	22 400 328
Comptes d'épargne	5 740 492	5 629 637
Autres dettes envers la clientèle	11 408 199	11 986 687
Valeurs données en pension	2 355 247	1 168 942
TOTAL EN PRINCIPAL	42 892 848	41 185 594
Dettes rattachées	153 465	135 270

VALEUR AU BILAN 43 046 313 41 320 864

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	SOLDE AU		VARIATION		REPRISES		REPRISES		AUTRES		SOLDE AU
	31/12/09	30/06/10	DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	UTILISÉES	NON UTILISÉES	VARIATIONS	30/06/10			
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	5 398	5 398	0	0	0	0	0	0	0	5 398	
Provision pour engagements sociaux	63 596	63 596	0	3 277	2 897	0	0	0	0	63 976	
Provision pour litige et garanties de passif	50 850	50 850	0	0	1 543	0	0	0	0	49 307	
Provision pour risques fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Provision pour impôts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres provisions pour risques et charges	14 125	14 125	0	6 846	2 525	0	6 526	0	6 526	24 972	
TOTAL	133 969	133 969	0	10 123	6 965	0	6 526	0	6 526	143 653	

MARGE D'INTÉRÊT

En milliers de DH

	30/06/10			30/06/09		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 527 580	322 700	1 204 881	1 536 183	391 828	1 144 355
Comptes et prêts / emprunts	1 340 625	261 583	1 079 043	1 363 177	315 282	1 047 895
Opérations de pensions	603	13 215	-12 612	1 028	31 701	-30 673
Opérations de location-financement	186 352	47 902	138 450	171 978	44 845	127 133
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	32 005	55 903	-23 898	40 237	58 569	-18 332
Comptes et prêts / emprunts	31 462	39 218	-7 756	39 646	50 910	-11 264
OPÉRATIONS DE PENSIONS	543	16 685	-16 142	591	7 659	-7 068
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	0,00	124 823	-124 823	0,00	162 413	-162 413
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	60 795	0	60 795	55 978	0	55 978
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES	1 620 380	503 426	1 116 954	1 632 398	612 810	1 019 588

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/10			30/06/09		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	42 397	47	42 350	44 395	133	44 262
• avec les établissements de crédit	-	-	-	-	28	-28
• avec la clientèle	29 402	-	29 402	28 667	-	28 667
• sur titres	10 198	-	10 198	15 569	-	15 569
• de change	1 430	47	1 383	-	105	-105
• sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	1 367	-	1 367	159	-	159
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	154 785	15 407	139 378	153 415	15 519	137 896
• Produits nets de gestion d'OPCVM	26 706	24	26 682	24 427	-	24 427
• Produits nets sur moyen de paiement	48 559	13 583	34 976	46 475	10 976	35 499
• Assurance	16 456	-	16 456	13 560	-	13 560
• Autres	63 064	1 800	61 264	68 953	4 543	64 410

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS 197 182 15 454 181 728 197 810 15 652 182 158



COÛT DU RISQUE	En milliers de DH	
	30/06/10	30/06/09
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-379 585	-111 893
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-372 196	-105 690
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-7 389	-6 203
REPRISES DE PROVISIONS	281 968	75 359
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	279 382	69 124
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	2 586	6 235
VARIATION DES PROVISIONS	-7 525	-16 013
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-7 589	-16 032
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	64	19
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-105 142	-52 547

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2010

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	En milliers de DH		
	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
ACTIF			
Prêts, avances et titres			4 873 918
Comptes ordinaires			168 362
Prêts			4 536 501
Titres			169 055
Opération de location financement			
Actif divers			35 012
TOTAL			4 908 930
PASSIF			
Dépôts		411 010	174 381
Comptes ordinaires		33 824	168 362
Autres emprunts		377 186	6 019
Dettes représentées par un titre			169 055
Passif divers			4 565 494
TOTAL			4 908 930
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		4 735	10 815 044
Engagements donnés			5 407 522
Engagements reçus		4 735	5 407 522

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2010

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	En milliers de DH		
	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			109 778
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		9 484	109 658
COMMISSIONS (PRODUITS)			18 875
COMMISSIONS (CHARGES)			13 420
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		672	
PRESTATIONS DE SERVICES RECUES		706	6 807
LOYERS RECUS		507	1 232

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 30/06/2010

	En milliers de DH					
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	TOTAL
TOTAL BILAN	52 723 565	6 026 352	7 345 061	34 343	160 279	66 289 601
dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
• Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 078 768	0	0	0	0	2 078 768
• Actifs disponibles à la vente	2 254 203	0	142 530	27 985	43 492	2 468 210
• Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 433 992	2 126	708 159	0	0	4 144 277
• Prêts et créances sur la clientèle	40 141 287	5 897 153	6 460 787	48	16 719	52 515 994
• Immobilisations corporelles	1 222 451	641	9 068	538	67 699	1 300 397
ÉLÉMENTS DU PASSIF					0	
• Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	733 646	602 051	6 307 785	0	267	7 643 749
• Dettes envers la clientèle	42 370 422	507 813	168 078	0		43 046 313
• Provisions techniques des contrats d'assurance					0	
• Dettes subordonnées					0	
• Capitaux propres	6 649 379	346 167	44 286	20 385	-30 108	7 030 109

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/10

	En milliers de DH						
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	ÉLIMINATIONS	TOTAL
MARGE D'INTÉRÊT	999 352	94 426	23 996	-4	-2 941	2 125	1 116 954
MARGE SUR COMMISSIONS	154 533	3 394	1 993	16 301	13 816	-8 309	181 728
PRODUIT NET BANCAIRE	1 366 028	97 326	26 183	17 127	12 212	-109 027	1 409 849
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	457 074	29 184	2 443	5 157	7 088	-9 757	491 189
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	765 925	51 295	23 588	11 688	2 961	-103 652	751 805
RÉSULTAT NET	522 809	31 604	14 770	8 162	2 589	-96 908	483 026
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	522 809	22 432	14 770	8 162	2 589	-96 908	473 854